



3 Nos principales initiatives de politique étrangère

Lutte au terrorisme

Une réponse vigoureuse

- À peine 45 minutes après les attentats terroristes commis le 11 septembre 2001 à New York et à Washington, le Canada a accepté que soient détournés vers différents aéroports du pays 224 avions à destination des États-Unis, et plus de 33 000 passagers et membres d'équipage ont dû séjourner inopinément parmi nous durant quelques jours. La petite ville de Gander à Terre-Neuve, par exemple, qui ne compte que 10 000 habitants, a soudain reçu 12 000 visiteurs inattendus.
- Au cours des semaines qui ont suivi les attentats, le Canada a pris des mesures énergiques pour contrer la menace posée par le terrorisme et renforcer la sécurité non seulement sur son territoire, mais aussi aux points d'entrée, le long de la frontière terrestre et à l'étranger.
- La lutte contre le terrorisme est un objectif prioritaire pour le Canada, tout comme pour ses partenaires. Dans ce contexte, le Canada collabore étroitement avec les États-Unis en vue d'un but commun : assurer la sécurité de nos citoyens en Amérique du Nord.
- Le premier ministre Jean Chrétien a mis sur pied un comité du Cabinet sur la sécurité publique et l'antiterrorisme, présidé par le vice-premier ministre, John Manley. Ce comité se penche sur les politiques, lois, règlements et programmes fédéraux dans le but d'adapter aux nouvelles réalités tous les aspects de l'approche canadienne de la question de la sécurité publique.
- Les mesures antiterroristes du gouvernement du Canada visent quatre objectifs :
 - empêcher les terroristes d'entrer au Canada et protéger la population canadienne contre les actions terroristes;
 - mettre en place des outils permettant d'identifier, de poursuivre en justice, de condamner et de sanctionner les terroristes;